

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-764033 ⁶⁸⁸²

Maladie Dentaire Optique ¹³⁴⁴⁵⁴ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ⁶⁸⁸² Société : ^{RAM}
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : ^{ABDELLAOUI HUSSINE}
 Date de naissance : ^{16, LOT 42j FARAH 5, Appt 1}
 Adresse : ^{CASABLANCA}
 Tél. : ⁰⁶⁶⁴⁷³⁸⁸⁹⁷ Total des frais engagés : ^{1013,00} Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
 Date de consultation : ^{11/10/2022}
 Nom et prénom du malade : ^{Mme Houkaini Bouchar} Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : ^{Robotique Reulohj}
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ^{CASABLANCA} Le : ^{24 OCT. 2022} / ¹⁰ / ²⁰²²
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



- Spécialiste des Maladies des os, des Articulations et de la Colonne Vértébrale
- Rhumatismes Inflammatoires (Paris)
- Ostéoporose
- Echographie Ostéo-articulaire
- Biothérapies
- Ancienne Médecin au Service de Rhumatologie au CHU Ibn Rochd



عيادة أمراض العظام
والمفاصل والروماتيزم
د. الجوهري لمياء

- أخصائية في أمراض العظام والمفاصل والعمود الفقري
- أمراض الروماتيزم (باريس)
- هشاشة العظام
- الفحص بالصدى للمفاصل
- العلاج بالأدوية البيولوجية
- طبية سابقة بمصلحة أمراض العظام والمفاصل بمستشفى ابن رشد

Ordonnance

Le : ... 11 10 2022 ...

M. Houkaim Boukra

255,00

1/ Atgse.

7mg gel



1 gel / j

نه
(03)

14,00

2/ Képat

cp



1 cp x 2 / j

(02)

t.s.v

PHARMACIE ANNASSIM
Lot Hayat N°22/2 Oulfa
CASABLANCA - Tél: 05 22 69 40 12
INPE: 092070652
ICE: 002043307000024

140,00
99,100
3/

Costes de J & A



763,00

J&A / J carat J

PHARMACIE ANNASSIM
Lot 14011b N°62/2 Oufra
CASABLANCA - Tel: 05 22 50 32 42
INPE: 092010552
ICE: 052042007000024

Dr JAWHARI Lamiae
Rhumatologue
548 Lot Haj Farah, Bd Oued Oaoura, Aopt
Oufra, Hay Hassan - Casablanca
INPE 091246264 - Tel: 06 43 64 03 83

Dr JAWHARI Lamiae
Rhumatologue

548 Lot Haj Farah, Bd Oued Oaoura, Aopt
Oufra, Hay Hassan - Casablanca
INPE 091246264 - Tel: 06 43 64 03 83

PPV (DH) :

LOT N° :

UT.AV. :

LOT 211314
EXP 04/2024
PPV 99.00DH

LOT: 211540
PER: 05-2024
PPV: 140.00DH

Lot: 21F823
Exp.: 06.2024
PPV: 255DH00

Lot: 21L366
Exp.: 11.2024
PPV: 255DH00